

Conducteur de train

RNCP28094 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	311u
Formacode(s)	31840
Code(s) ROME	N4301
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/04/2022

Certificateur(s)

SNCF MOBILITES · SIRET : 55204944792805

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le conducteur assure la conduite des trains dans le respect des règles de sécurité et de régularité. Selon sa qualification, le conducteur assure la conduite de trains en ligne ou effectue un service de manœuvre et de conduite de trains sur des chantiers et un ensemble plus réduit de lignes.

Il participe à la maintenance de premier niveau des engins moteurs et, dans certains cas, à l'information des clients.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification atteste que le titulaire est capable de :

- conduire des trains
- utiliser des procédures appropriées de sécurité
- Participer à la maintenance des engins moteurs afin de détecter les différents indices de non-conformité, identifier les anomalies et en apprécier la gravité.
- apprécier le degré d'importance des prescriptions réglementaires et techniques et exploiter les données afin d'anticiper l'événement.
- communiquer selon les langages et les codes utilisés dans l'environnement professionnel
- Rendre compte par écrit sous forme structurée des événements significatifs et renseigner les documents prévus.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le conducteur est un agent qui exerce son activité dans une entreprise ferroviaire principalement dans des établissements traction (ou des établissements mixtes matériel et traction).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Conducteur de trains : conducteur de manœuvre et de ligne locale (CRML) ou conducteur de ligne (CRL)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La conformité à la réglementation sur la sécurité est appliquée dans le cadre de cette certification :

- Textes annexés à l'arrêté du 23 juin 2003 relatif à la réglementation de sécurité applicable sur le RFN.
- Référentiel conducteur de ligne TT-0510 à TT-0516.

Le bénéfice des composantes acquises est illimité, mais la pratique du métier est soumise à habilitation périodique

selon les lois en vigueur (actuellement : Arrêté du 30 juillet 2003 relatif aux conditions d'aptitude physique et professionnelle et à la formation du personnel habilité à l'exercice de fonctions de sécurité sur le réseau ferré national).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 400 €
Familles professionnelles (FAP)	J3X44 — Conducteurs sur rails et d'engins de traction · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 668
Jugés difficiles à recruter	28 %
Emplois saisonniers	73 %
Familles professionnelles (FAP)	J3X44 — Conducteurs sur rails et d'engins de traction

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le directeur d'établissement ou son représentant (Adjoint RH) assisté de un ou plusieurs assesseurs qu'il aura désigné (dirigeant d'équipe conduite, dirigeant de proximité...) Les deux délégués de commission, conformément au statut, participent à la surveillance des épreuves et assistent aux opérations du jury.

COMPOSITION DU JURY — VAE

- un dirigeant de proximité conduite - un expert traction de la direction
- un formateur du centre de production formation traction
- une personne extérieure à l'entreprise : conducteur de la RATP

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	14 758 €
Selon la branche	13 053 € – 15 402 €
Prise en charge	Branches concernées
14 758 €	Valeur par défaut · 211 branches
15 402 €	CPNE de la branche ferroviaire
13 053 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 21/04/2022

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP6636

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37326

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28094/>